AR Prefecture
047-214701955-20260609-DEL1002026-DE
Reçu le 11/06/2026

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 09 juin 2026

DEPARTEMENT
LOT et GARONNE

ARRONDISSEMENT
NERAC

CANTON
NERAC

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 23
Votants : 29

OBJET :
Rencontres de Nérac 2026 – Convention de partenariat IAPTSEM / Ville de Nérac

N° 100/2026

L'an deux mille vingt-six, le 09 juin à vingt heures, le conseil municipal de la Ville de Nérac était assemblé en session ordinaire, à la mairie, après convocation légale en date du 03 juin deux mille vingt-six, sous la présidence de Monsieur Nicolas LACOMBE, Maire.

Etaient présents : Monsieur le Maire, Nicolas LACOMBE, Mesdames Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, Najet EL-KAHIRI, adjointes au Maire, Messieurs Hugues DAVID, Marc GELLY, Patrick GOLFIER, Manuel VICENTE, adjoints au Maire, Mesdames Josiane DARRAC, Stéphanie GARBAY, Marie-Pierre LAPORTE, Françoise MEDECIN, Helena POTIER, Marie-Ange PRADO, Laurence QUATRE, conseillères municipales et Messieurs Serge ARNAUNE, Charlie BARRERE, Daniel ESSERTEL, Michel FRANCOISE, Frédéric SANCHEZ, Jean-Jacques SERVOLLE, Frédéric TAROZZI, Jean-François TUFFERY.

Absents excusés :
Yannick DULOUARD a donné procuration à Jean-François TUFFERY
Aurore FONTANEL a donné procuration à Frédéric SANCHEZ
Jean-Luc GUERY a donné procuration à Hugues DAVID
Charline SANSAN a donné procuration à Marie-Ange PRADO
Mélanie SERRES-SOLANO a donné procuration à Nicolas LACOMBE
Myriam TESSARIOL a donné procuration à Evelyne CASEROTTO

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'une secrétaire prise au sein du Conseil.
Françoise MEDECIN ayant obtenu la majorité des suffrages, elle a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.
Le procès-verbal de la dernière séance a été adressé à chaque Conseiller Municipal.
L'avis de convocation a été affiché conformément à la législation en vigueur.
La liste des délibérations de la séance du 09 juin 2026 a été affichée conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

AR Prefecture
047-214701955-20260609-DEL1002026-DE
Reçu le 11/06/2026

RAPPORTEUR : GOLFIER Patrick

Depuis 2023, la ville accueille les « Rencontres de Nérac » en partenariat avec l'Institut d'Analyse et de Prospective des Tendances Sociétales, Economiques et Managériales (IAPTSEM), présidé par Jean-François TRINQUECOSTE, professeur émérite de l'Université de Bordeaux, Président du Conseil Scientifique d'Excelia et professeur au Business Science Institue (BSI). Ce scientifique reconnu est né à Barbaste, a grandi à Lavardac, a fait ses études à Nérac, ville où il réside ponctuellement tout au long de l'année.

Cet évènement se déroule à son initiative et propose, sous forme de conférences, des sujets majeurs, disparates, et d'intérêt international, faisant l'objet d'analyses dans les milieux universitaires. Par ce format, il s'agit de partager ces informations, de nature scientifique, aussi largement que possible à un public incluant des non spécialistes et de permettre les échanges avec ces auditeurs.

Comme nous avons pu le constater, cet événement rencontre un succès grandissant auprès du public, demandeur de savoir, et non strictement local.

L'édition 2026 accueillera 6 nouvelles conférences qui devraient se dérouler en amont de l'Albret Jazz festival, le 12 septembre, et dont le thème général serait **« Quel monde en 2050 ?»**. Il se déclinerait selon les thèmes suivants :

- Intro : « Qu'est-ce que la prospective ? »
- Conférence 1 : « Démographie et développement humain »
- Conférence 2 : « Environnement – Climat – Diversité ».
- Conférence 3 : « Economie »
- Conférence 4 : « Technologie »
- Conférence 5 : « Société »
- Conférence 6 : « Etat : tensions, turbulences et transformations »

Afin de poursuite le partenariat avec l'IAPTSEM, et permettre l'organisation de cet évènement, il vous est proposé de fixer les engagements de la ville et ceux de l'Institut à l'aide d'une convention que vous trouverez en pièce jointe.

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE A L'UNANIMITE

- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat avec l'Institut d'Analyse et de Prospective des Tendances Sociétales, Economiques et Managériales (IAPTSEM), afin d'encadrer l'organisation des quatrièmes « Rencontres de Nérac » qui devraient se dérouler sur la journée du 12 septembre 2026
- **DE DESIGNER**, Patrick GOLFIER, conseiller délégué en charge notamment de l'environnement, pour représenter la Ville de Nérac dans l'organisation de cette manifestation.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Certifié conforme et exécutoire compte tenu de la réception en Sous-préfecture de Nérac le ...

Et de la publication à Nérac le

Le Maire

MAIRIE DE NERAC 47600

Le Maire,

La Secrétaire de séance,